

Prolongation/Sensibilisation à la gestion foncière dans la commune de Ntoun Mettre fin à la spéculation foncière dans le chef-lieu du département du Komo-Mondah



Le rapporteur général des travaux, Aloïse Nkoghe Bekale (1er plan).



Le maire de la commune de Ntoun, Juste Parfait Biyogo b'Otogo intervenant.



Les auxiliaires de commandement ont pris une part active aux travaux.

PSNB
Ntoun/Gabon

Dans l'optique de maîtriser l'urbanisation de la cité dont elle gère les affaires, la mairie de la commune de Ntoun, sous le parrainage du gouverneur de la province de l'Estuaire Jacques Denis Tsanga, avait organisé, le vendredi 27 novembre 2015, un séminaire-atelier de sensibilisation à "La gestion foncière dans la commune de Ntoun". Retour sur un rendez-vous qui visait à mettre fin à la spéculation foncière dont le chef-lieu du département du Komo-Mondah fait l'objet.

PLUSIEURS thèmes d'importance figuraient au menu du séminaire-atelier de sensibilisation à "La gestion foncière dans la commune de Ntoun", organisé il y a quelques mois, le vendredi 27 novembre 2015, dans le chef-lieu du département du Komo-Mondah (province de l'Estuaire). Les travaux, dirigés par l'édile de ladite commune, Juste Parfait Biyogo b'Otogo, ont vu la participation des élus locaux, des auxiliaires de commandement, des élus nationaux, des administrations en charge de la question, etc. Ils consistaient en la recherche des voies et moyens susceptibles d'aboutir à une meilleure urbanisation de la cité, et ainsi mettre fin à la spéculation foncière

dont elle fait l'objet. Ainsi, s'agissait-il, d'abord, de rassembler les acteurs nationaux, locaux et privés, pour échanger et partager les informations sur le foncier du département du Komo-Mondah en général, et de la commune de Ntoun en particulier. Puis, de maîtriser l'information sur le foncier, présenter les différents projets de l'Etat et les sites choisis par les agents assermentés pour les exploitations des Déclarations d'utilité publique (DUP) et, enfin, renforcer le pouvoir de la mairie.

Le gouverneur de la province de l'Estuaire, Jacques Denis Tsanga, en ouvrant les travaux, avait rappelé les enjeux de ce séminaire-atelier organisé à Ntoun, une ville carrefour de l'Estuaire, insistant sur le fait que c'était une première dans la province de l'Estuaire. « Ce séminaire-atelier qui arrive à point nommé trouve sa justification dans la recrudescence des problèmes fonciers que connaît la commune de Ntoun (...) Il vise des objectifs qui seront développés en atelier », avait indiqué M. Tsanga. Et d'ajouter: « les thématiques, ainsi que le niveau et la qualité des panélistes et autres intervenants retenus prouvent, à suffisance, l'importance que la mairie de Ntoun accorde à ce problème crucial pour ses concitoyens. Aussi, en

raison de la disponibilité et de la pertinence des questions et autres interventions fructueuses que vous aurez à faire au cours de ces assises, j'ose espérer et déjà compter sur l'appropriation que vous en ferez et les enseignements que vous serez amenés à tirer au sortir de ce rendez-vous du donner et du recevoir».

JUSTIFICATIONS. Selon l'édile de la commune de Ntoun, Juste Parfait Biyogo b'Otogo, ces assises se justifiaient à plus d'un titre. D'abord rassembler tous les acteurs nationaux, locaux et privés, pour échanger et partager les informations sur le foncier local. Ensuite, donner la possibilité à la mairie de Ntoun, au regard des thématiques développées, de maîtriser l'information sur le foncier communal. Puis, de maîtriser l'information sur les différents projets de l'Etat dans la commune, les lieux choisis et les DUP en la matière, grâce à la présence des agences assermentées à ces assises. Enfin, donner la possibilité à la mairie de Ntoun de jouer désormais son rôle de facilitateur, en rapport avec les interventions du foncier grâce aux résultats de cet atelier. « Aussi, monsieur le gouverneur, voudrais-je solennellement vous rassurer que, disposant de toutes ces informations et impli-

qué dans le cadre de la gestion du foncier de notre commune, vous pouvez compter sur l'appui et l'accompagnement des autorités locales. Car, nous avons tous une seule et même ambition, celle de voir nos villes devenir des grandes métropoles à l'horizon 2025 », avait souligné Juste Parfait Biyogo b'Otogo. Avant de mettre les uns et les autres devant leurs responsabilités.

« L'Etat étant le propriétaire légitime des terres, il convient à tout un chacun de procéder à la légalisation de son espace. Toute démarche contraire à celles mentionnées ci-dessus expose le contrevenant à des poursuites judiciaires prévues par le nouveau code pénal de la République gabonaise en ses articles 476, 491, 493 et 495 », avait insisté le maire Biyogo b'Otogo.

RECOMMANDATIONS. Au sortir de ces assises, plusieurs recommandations ont été faites. Notamment, concernant la création d'une brigade mixte constituée des agents de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC), de la direction provinciale de l'Urbanisme et du Cadastre (DPUC) et ceux de la mairie de Ntoun, avec pour missions principales, d'identifier les zones de réservation foncière dans la commune, d'organiser des cam-

pagnes de sensibilisation et d'éducation des populations pour les amener à régulariser leur foncier, traquer les Sociétés civiles immobilières (SCI), adeptes de la spéculation foncière, afin qu'elles se conforment à la loi. Autres recommandations: la suspension par l'ANUTTC de la délivrance des décisions portant cessions des terrains aux SCI et aux particuliers dans la commune de Ntoun, jusqu'à ce qu'elle dispose de son Schéma directeur d'aménagement urbain; arrêt systématique des activités des SCI dans la commune de Ntoun et la vente des terrains par les populations; partage de l'information

en matière foncière entre les populations, les collectivités locales et les administrations; rigueur dans le traitement des dossiers de demande d'attributions des terrains présentés par les SCI et autres spéculateurs; élaboration d'un schéma directeur d'aménagement urbain de la ville de Ntoun; sanctionner de façon rigoureuse les adeptes de la spécialisation foncière; renforcer les capacités institutionnelles du service domanial. En somme, le séminaire-atelier a souhaité que « la ville de Ntoun évite le désordre foncier de Libreville, afin qu'elle soit prise comme une ville satellite».

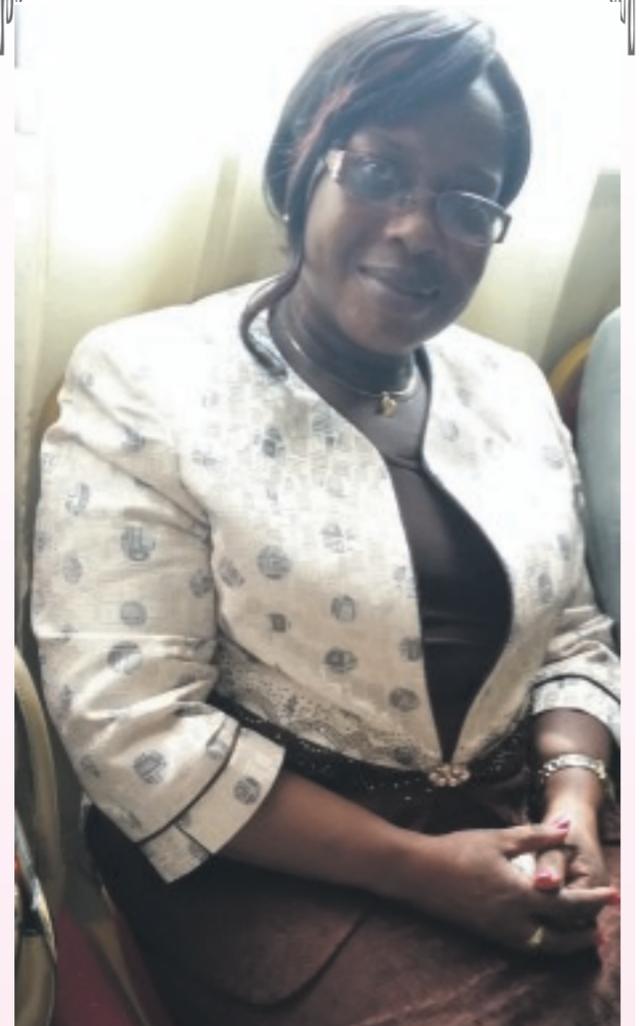


Les officiels lors de l'ouverture solennelle des travaux.



Les participants aux assises de Ntoun.

Anniversaire



« Mami Chérie », en ce jour anniversaire, nous te souhaitons tout le bonheur du monde car tu es la meilleure des mamies
Tes petits-enfants : Greg, Adrien, Séréna, Quennee, Bryan, Steph, Israël et Wamy.
Joyeux anniversaire « Mamie Jeanne » !!